

Sainte-Barbe.

Numéro d'inventaire : 1979.30371

Auteur(s) : Léon de Montarlot

Type de document : article

Éditeur : Le Monde illustré

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1901 (restituée)

Description : Article découpé dans une revue. Pliure.

Mesures : hauteur : 384 mm ; largeur : 270 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill.

Lieux : Paris, Paris

SAINTE-BARBE

Phot. PIERRE PETIT et fils



Le Ministre de l'Instruction publique proposait, ces jours derniers, au Conseil des ministres, de fermer le collège Sainte-Barbe qui ne fait plus ses frais depuis de nombreuses années. Ses collègues ont hésité et engagé M. Leygues à chercher une combinaison qui permit de conserver cet établissement.

On pourrait s'étonner de prime abord que le gouvernement ait eu à s'occuper du sort de Sainte-Barbe qui est un collège privé. Il est nécessaire de savoir que ce collège est débiteur de l'État pour une somme bien supérieure à sa valeur financière et commerciale et, qu'en conséquence, l'État est devenu maître de ses destinées.

Espérons qu'une fois de plus Sainte-Barbe sera sauvé, et qu'un essor nouveau lui sera donné qui rappellera la vogue d'antan.

Tous les historiens de Paris s'accordent à dire que Sainte-Barbe doit sa fondation à un professeur de droit canon, nommé Jean Hubert, lequel prit à cens, de l'abbaye de Sainte-Geneviève, une maison sur un terrain situé dans la rue de Reims. Mais le nom de Sainte-Barbe ne se rencontre ni du vivant de Jean Hubert, ni pendant les premières années qui suivirent sa mort. D'après Jean Quicherat, Sainte-Barbe fut fondée, en 1460, par Geoffroy Lenormant, un des préteurs professeurs qui eurent le plus de vogue du temps de Charles VII. Il dirigeait la section de grammaire au collège de Navarre où son frère avait une position encore plus éminente.

Geoffroy Lenormant fonda Sainte-Barbe, non pas comme pédagogie, mais comme collège en y instituant des classes, en y mettant des professeurs.

De dotation il s'en passa, il s'en rapporta à sa raison

qui lui disait que l'avenir d'un collège à sa garantie, moins dans les richesses qu'il possède que dans la bonne discipline et l'excellence de l'enseignement. Ce régime fut le premier trait par lequel se distingua une maison dont le destin était de garder toujours un caractère à part entre les autres établissements de l'Université.

Le nom qu'elle reçut fut encore une singularité. Il n'est pas d'usage à Paris que les collèges fussent placés sous l'invocation des saints. Tous portaient le nom de leur fondateur ou celui des pays d'où ils recevaient les boursiers. L'établissement que Lenormant ouvrit aux études devant abriter la jeunesse de tous les pays, il n'eut pas à lui donner le nom de tel ou tel lieu ; il fut assez modeste aussi pour ne pas vouloir qu'il portât son propre nom. Et puis, *Barbe*, c'est-à-dire *Barbara* dans sa forme latine et universitaire, n'était pas seulement le nom d'une sainte, ce fut aussi le terme qui, dans le langage des écoles, signifiait l'argument élémentaire, le syllogisme articulé par majeure, mineure et conséquence, sur des généralités positives. L'exposition de la logique commençant par la définition de *Barbara*. Est-ce pour cela que le fondateur adopta le vocable de Sainte-Barbe ? Ces sortes de considérations étaient fort dans le goût de l'époque.



Façade de Sainte-Barbe sur la rue Cujas

La première année de l'existence de Sainte-Barbe vit mourir Charles VII et revenir de l'exil pour lui succéder le redoutable Louis XI. Paris fut le théâtre



Le Parloir



Cour intérieure



La Chapelle

de cérémonies, tour à tour tristes et joyeuses, où le nouveau collège eut l'occasion de montrer sa bannière en public. Ses élèves formèrent une compagnie de plus dans l'interminable défilé de l'armée scolastique. On les appela dès lors les *Barbarins*, *Barbarini* et quelquefois *Barbariste*. C'est de cette dernière forme que dérivait plus tard l'appellation toute française de *Barbistes*.

La maison fut d'abord une maison libre, appartenant soit au principal qui la gouvernait, soit à des particuliers qui en confiaient la direction à un principal de leur choix, agréé par l'Université.

En 1556, Robert Dugast, propriétaire de Sainte-Barbe depuis 1512 et principal depuis 1553, donna au collège une existence indépendante en lui constituant une dotation. Trois dignitaires et quatre boursiers devaient être entretenus à perpétuité au moyen de cette dotation qui comprenait le fonds même de Sainte-Barbe, des maisons dans la rue d'Ecosse au faubourg Saint-Marceau et à Vitry-sur-Seine et, de plus, une rente sur l'Hôtel de Ville.

Les troubles de la Ligue amenèrent la dispersion des élèves et la clôture de la maison en 1589. Depuis la réorganisation de l'Université sous Henri IV jusqu'à la fin du XVII^e siècle, le collège se trouva réduit à la fondation Dugast. En 1691, un docteur de Sorbonne, qui ne tarda pas à devenir principal du Plessis, Thomas Durieux, loua une partie des bâtiments affectés à la dotation de Sainte-Barbe, rue des Chiens et rue de Reims, et y établit la communauté de Sainte-Barbe. Les deux établissements sont bientôt confondus.

En 1764, le collège Sainte-Barbe est transféré au collège Louis-le-Grand avec sa dotation qui est employée tout entière à l'entretien de huit boursiers. La tourmente révolutionnaire détermina la fermeture provisoire du collège ; mais, dès l'an VII (1798), Victor

de Lanneau, sous-directeur du Prytanée, loua les bâtiments de Sainte-Barbe et reconstitua le collège sous le nom de collège des Sciences et Arts, ci-devant collège Sainte-Barbe. Cette dernière appellation fut seule employée quelque temps après.

Victor de Lanneau était entré jeune encore dans l'Ordre des Théatins, il avait été professeur au collège de Tulle, puis vicaire épiscopal à Autun. Après avoir quitté l'habit ecclésiastique sous la Révolution, il devint maire d'Autun, député à l'Assemblée législative. On a conservé de lui le souvenir d'un directeur érudit et habile.

Le premier acte de sa direction fut d'écrire, sous le titre de règlement, un traité des devoirs par lesquels il entendait discipliner tout le monde dans sa maison et lui le premier, car le chapitre qui concerne le directeur n'est pas celui qui contient les obligations les moins nombreuses. Il retoucha plusieurs fois ce travail pour l'accommoder aux métamorphoses incessantes dont la politique affecta l'ordre social, et, par conséquent, l'éducation publique dans les premières années de notre siècle. En sachant discerner dans l'héritage du passé, les choses qui avaient fait leur temps, de celles qui constituaient le fond immuable de la sagesse humaine, le restaurateur de Sainte-Barbe mérita de passer aux yeux de ses contemporains pour l'homme qui comprenait le mieux l'organisation d'un collège. Cet hommage lui fut rendu par François de Neufchâteau, par Fourcroy, par Frochot, par Lacépède, lorsqu'ils venaient présider les exercices publics de la maison ; par M. de Fontanes, lorsqu'il faisait, pour son instruction de grand maître, une étude particulière du règlement dont nous venons de parler ; par l'abbé Sicard, lorsqu'il vantait, comme un monument de la connaissance la plus parfaite de toutes les parties qui regardent la conduite des jeunes gens, des instructions que M. de Lanneau lui avait tracé sur sa demande pour l'Institut des Sourds-Muets ; par le dernier des oratoriens placé à la tête de Juilly, le vénérable Père Miel qui, ne sachant encore en quelles mains il remettrait cette maison, pensa plus d'une fois à M. de Lanneau et dit avec l'expression du regret : voilà l'homme qu'il nous faudrait pour continuer notre œuvre. On doit ajouter que tous les bénéfices personnels qu'il réalisa, s'en allèrent en bonnes œuvres ; il entretenait, à ses frais, le plus grand nombre de bourses gratuites que ses ressources lui permettaient.

On conserve religieusement au collège le buste de Victor de Lanneau. C'est le génie du lieu. Cette image vénérée est transportée tous les ans dans le salon où se tient le banquet des anciens élèves et pour toutes les cérémonies que le collège tient en dehors de ses murs on le fait également voyager. C'est la doctrine du gouvernement barbiste que, là où est le buste de Victor de Lanneau, là est Sainte-Barbe, touchante tradition qui ne fait qu'un, de l'œuvre et du fondateur.

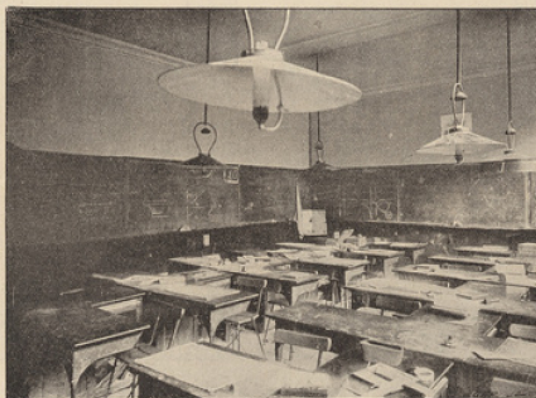
C'est cette affection respectueuse des barbistes pour la mémoire de leur ancien maître, qui a donné naissance à cette vaste association amicale par laquelle sont unis entre eux tous les anciens élèves de Sainte-Barbe.

Cette association date de 1816, époque à laquelle certaines persécutions étaient venues troubler la vieillesse de Victor de Lanneau.

Ils se réunirent spontanément pour protester contre d'odieuses calomnies et



La Salle de dessin



Classe de mathématiques



Le Dortoir

donner à leur maître vénéré un témoignage public de gratitude, de sympathie et de respectueux dévouement. En se retrouvant dans un premier banquet fraternel, la grande famille se compta, se comprit et résolut de fonder entre les barbistes de toutes les époques et de tous les pays, une association dont le but unique serait de continuer au-delà des murs du collège les amitiés qu'ils se sont formées et de maintenir de touchantes et étroites relations d'affection et d'assistance.

Cette association permit de sauver une première fois le collège en 1831. Les anciens élèves apportèrent les fonds nécessaires pour préserver les fonds d'une catastrophe. Une Société fut fondée, et un nouvel essor, de nouveaux succès répondirent à l'effort tenté. Depuis, Sainte-Barbe a traversé des vicissitudes diverses. Très brillant sous l'Empire, le collège accueillait les professeurs et les élèves qui ne partageaient pas toujours les idées du gouvernement. La République vint ; on aurait pu croire qu'un régime libéral profiterait à cette organisation libérale s'il en fut. Ce fut le contraire qui arriva. Placé entre les établissements religieux, qui firent de si grands efforts pour lutter contre les lycées et les collèges de l'Etat, et les lycées et collèges, dispensateurs de bourses nombreuses, l'enseignement laïque libre voyait ses rangs s'éclaircir, ses élèves diminuer. C'est ce qui a été funeste à Sainte-Barbe.

Sainte-Barbe ne fut pas qu'un établissement sévère. On s'y amusa ferme et on y chanta souvent, témoin les vers de Seribe sur la cloche qui sonnait le réveil :

Si je lui fis plus d'un reproche,
Je trouve, moi qui m'y connais,
Amis, que le son de la cloche
Vaut mieux que le bruit des sifflets.

Et ce couplet sur les farineux :

Montaign, moderne portique,
Et toi, Sainte-Barbe, salut !
Les lettres, la science antique
Vous doivent un noble tribut.
Ce n'étaient pas des astronomes
Qu'engraissaient vos froids fourneaux,
Mais vous éleviez des grands hommes
Avec de simples haricots.

Et cette allusion timide à la gloire de Napoléon I^{er} dont le souvenir était proscrit sous la Restauration :

Dans vos chaussons, dans vos joyeux propos,
Ne parlez pas de gloire, de lauriers.
Sur le mot liberté que vos langues soient hêves !
Silence à votre essor,
Sur ce point faites trêves !
Mais vous pouvez, la nuit, y penser dans vos rêves :
On le permet encore...

Enfin, terminons par ces vers à la gloire de Sainte-Barbe et qu'on attribue à M. Cadot de Gascourt :

Dans un profond délire,
Sans outrager la raison,
Toi qui fus roïne et martyre
Comme celle-ber ton non ?
Buvois, le ciel nous l'inspire,
Sainte-Barbe, à ta santé,
Vin rouge pour ton martyre,
Blanc pour ta virginité.

Léon de MONTARLOT.



